

Faculté de théologie



TECB9CE Certificat universitaire en théologie (approfondissement)



Gestion du programme

TEBA Commission de baccalauréat en théologie

Responsable académique :Jean-Pierre Delville

Contact :Chantal Houbart

Tél. 010474585
jacob@stec.ucl.ac.be

Objectif de la formation

Le certificat universitaire en théologie (approfondissement) permet aux étudiants qui sont dans les conditions d'admission reprises ci-dessous, d'approfondir leur formation. Certains étudiants qui n'envisagent qu'un court séjour en Belgique peuvent être intéressés par ce programme.

Conditions d'admission

Sont admissibles au certificat universitaire en théologie (approfondissement) les licenciés en sciences religieuses de l'UCL ou les titulaires d'un diplôme étranger reconnu comparable par la Faculté, notamment le baccalauréat canonique en théologie ou le cycle complet des études accomplies dans un séminaire ou un scolasticat.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Avec l'autorisation du secrétaire académique, l'étudiant qui exerce une activité professionnelle ou dont la situation particulière le justifie peut étaler ce programme sur deux ou trois années académiques, au cours de chacune desquelles il devra présenter au moins trois examens.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises à la page web des renseignements généraux <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>.

Contenu du programme

Le programme comporte :

- 300 heures de cours (30 crédits) choisis avec l'approbation du professeur responsable parmi les cours inscrits au programme de l'Université, dont la moitié au moins parmi ceux du diplôme d'études approfondies en théologie;
- Un séminaire (3 crédits) ;
- Un travail de fin d'études (7 crédits).